

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ASSURANCE LAWPRO

DEMANDE VISANT À ACCROÎTRE LA SOUS-LIMITE DE GARANTIE DES TIERS

- La présente demande vise à accroître le montant de la sous-limite de protection offerte au DEMANDEUR (AVOCAT[S] ou ASSOCIÉ[S] ou ACTIONNAIRE[S] PARAJURISTE[S]) sous le régime du programme du Barreau de l'Ontario (Barreau). Certains termes utilisés dans la demande figurent en lettres majuscules afin d'indiquer qu'ils revêtent un sens précis, lequel est expliqué dans le présent formulaire de demande ou dans la POLICE Assurance LAWPRO.
- Votre formulaire de demande dûment rempli doit être reçu par Assurance LAWPRO au moins **60 jours préalablement** au premier choix de date d'entrée en vigueur de la présente sous-limite de garantie des tiers. Le fait de remplir la présente demande n'oblige pas Assurance LAWPRO à accorder la sous-limite de garantie demandée.
- Les montants de sous-limites auxquels s'applique la présente RÉCLAMATION comprennent les DOMMAGES-INTÉRÊTS, notamment les frais de réparation, les intérêts et les frais et dépenses liés aux RÉCLAMATIONS. C'est pourquoi la protection maximale offerte par la POLICE au titre des DOMMAGES-INTÉRÊTS est réduite du montant des frais et dépenses liés aux RÉCLAMATIONS au fur et à mesure que ceux-ci sont engagés.
- La sous-limite est comprise dans les limites de la POLICE générale. C'est pourquoi les paiements qui sont effectués dans le cadre de la présente couverture auront pour effet de réduire le reste de la protection offerte au DEMANDEUR ou aux DEMANDEURS, au regard des sous-limites pour les tiers et des limites de l'ensemble de la POLICE. De même, les autres paiements effectués sous le régime de la POLICE auront pour effet de réduire la protection encore offerte par la POLICE, et peut-être même de réduire la protection offerte suivant cette sous-limite.
- Les AVOCATS agissant à titre de SUPPLÉANTS sont tenus d'avoir au moins le même montant de garantie pour les tiers que les AVOCATS et ASSOCIÉS ou ACTIONNAIRES PARAJURISTES du cabinet contractant qui les ont embauchés. Il est fortement recommandé que les AVOCATS qui agissent à titre de SUPPLÉANTS ainsi que les AVOCATS de l'entreprise contractante d'obtenir le montant total de la garantie de tiers.

Vous pouvez remplir la présente demande en ligne sur le site lawpro.ca (cliquez sur My LAWPRO pour ouvrir une session dans la partie sécurisée de notre site web) ou acheminez ce formulaire à :

Assurance LAWPRO
 250 rue Yonge
 Bureau 3101, C.P. 3
 Toronto (Ontario) M5B 2L7

télec. 416-599-8341
 1-800-286-7639

courriel : service@lawpro.ca

A. Renseignements sur LE DEMANDEUR

DEMANDEUR(S)* :

1. Veuillez fournir les renseignements suivants :

- (i) Si la présente demande est présentée au nom d'un seul DEMANDEUR, veuillez remplir la section suivante : s.o.
- Nom du DEMANDEUR : _____ N° de membre du Barreau : _____
- a) Adresse résidentielle de l'AVOCAT DEMANDEUR :
- N° _____ Rue : _____
- Ville/Village : _____ Province : _____ Code postal : _____
- b) Si l'AVOCAT DEMANDEUR vit à l'adresse résidentielle ci-dessus depuis moins de deux (2) ans, veuillez indiquer son adresse résidentielle antérieure :
- N° _____ Rue : _____
- Ville/Village : _____ Province : _____ Code postal : _____

OU

- (ii) Si la présente demande est présentée au nom de tous les ASSOCIÉS ou ACTIONNAIRES PARAJURISTES (le cas échéant) et les AVOCATS d'un CABINET JURIDIQUE, veuillez remplir la section suivante : s.o.
- a) Nom du CABINET JURIDIQUE (CABINET) du DEMANDEUR ou des DEMANDEURS : _____
- b) N° de cabinet LAWPRO : _____

2. Le ou les DEMANDEURS partagent-ils un bureau, une aire d'accueil ou des services de réception, ou le papier à en-tête avec un autre AVOCAT, un groupe d'AVOCATS ou un CABINET JURIDIQUE ?

Oui Non Si oui, indiquez en pièce jointe le nom de l'AVOCAT, du groupe d'AVOCATS ou du CABINET en question et précisez les détails relatifs au partage.

* Si vous remplissez la présente demande au nom de tous les ASSOCIÉS ou ACTIONNAIRES PARAJURISTES et AVOCATS au sein votre CABINET JURIDIQUE, le terme DEMANDEUR ou DEMANDEURS vise chacun des ASSOCIÉS ou ACTIONNAIRES PARAJURISTES de même que tous les AVOCATS du CABINET JURIDIQUE, et le terme DEMANDEUR vise l'AVOCAT ou l'ASSOCIÉ ou ACTIONNAIRE PARAJURISTE du CABINET JURIDIQUE autorisé à remplir la présente demande et à signer sous la rubrique **Autorisation, attestation et signature** à la section 1 au nom de tous les DEMANDEURS et au nom de chacun d'entre eux.

B. Affiliations d'affaires

3. Veuillez nommer toutes les entreprises, autres que les CABINETS JURIDIQUES, avec lesquelles l'AVOCAT DEMANDEUR ou les AVOCATS DEMANDEURS ou le CABINET JURIDIQUE sont associés ou affiliés et qui offrent au public des services juridiques ou tout autre type de services. Veuillez indiquer la dénomination commerciale et l'adresse de l'entreprise, le type d'affiliation avec cette entreprise, depuis combien d'années l'affiliation existe, ainsi que les services fournis au public :

C. Sociétés et CABINETS JURIDIQUES affiliés

4. En plus de la réponse que vous avez fournie à la question n° 2, le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS, ou d'autres membres du CABINET JURIDIQUE, sont-ils liés à un autre CABINET JURIDIQUE, ou possèdent-ils ou contrôlent-ils un autre cabinet juridique en Ontario ou à l'extérieur de l'Ontario?

Oui Non Si oui, veuillez indiquer en pièce jointe le nom des AVOCATS ou du CABINET JURIDIQUE et préciser la nature de l'affiliation. Veuillez également joindre à la présente une copie du papier à en-tête actuellement utilisé par les AVOCATS ou par le CABINET JURIDIQUE.

D. Autres domaines d'intérêt

5. Au cours des cinq (5) dernières années, le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS, ou tout autre ASSOCIÉ ou ACTIONNAIRE PARAJURISTE ou AVOCAT actuellement membre du CABINET JURIDIQUE, ont-ils fourni des SERVICES PROFESSIONNELS à des clients pendant que le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS, ou l'autre ASSOCIÉ ou ACTIONNAIRE PARAJURISTE ou AVOCAT membre du CABINET JURIDIQUE :

- agissait à titre de dirigeant, d'administrateur, de fiduciaire, d'employé ou de partenaire du client? Oui Non
- possédait une part ou un intérêt financier dans les affaires du client? Oui Non

Si la réponse est « Oui » dans l'un ou l'autre cas, veuillez fournir en pièce jointe des détails à cet égard, en indiquant notamment le nom du client et la nature des SERVICES PROFESSIONNELS fournis, ainsi que le poste occupé par l'avocat, ou encore la part ou l'intérêt que celui-ci détient dans les affaires du client.

E. Motifs de la présente demande

6. Veuillez indiquer les motifs précis pour lesquels vous soumettez la présente demande d'augmentation de la sous-limite de garantie des tiers :

F. Questions d'ordre financier

7. Le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS, ou un ASSOCIÉ ou ACTIONNAIRE PARAJURISTE ou AVOCAT membre du CABINET JURIDIQUE, ou le CABINET JURIDIQUE ont-ils des comptes généraux en fiducie conformément à l'article 57 de la Loi sur le Barreau, L.R.O. 1990, chap. L-8, ou des comptes distincts au nom du DEMANDEUR, d'un ASSOCIÉ ou ACTIONNAIRE PARAJURISTE ou, de l'AVOCAT membre du CABINET JURIDIQUE, ou du CABINET JURIDIQUE, qui sont désignés à titre de comptes en fiducie pour des clients particuliers?

Oui Non Si « Oui » :

- (i) Veuillez fournir le nom de chaque personne à qui il incombe de tenir et de mettre à jour les registres portant sur l'écriture initiale des comptes en fiducie, le grand livre de fiducie des clients, les relevés de compte et les livrets bancaires, les chèques encaissés et les bordereaux de dépôt détaillés, le registre des titres ou le répertoire chronologique des copies de factures, ainsi que les documents portant sur les transferts de sommes d'argent entre les grands livres de comptes de fiducie des clients, les comparaisons mensuelles relatives aux fonds en fiducie et les documents sur tous les biens négociables ou biens de valeur, autres que l'argent, qui sont détenus en fiducie :

Nom	Titre	Employeur	Date d'embauche (jj/mm/aaaa)
_____	_____	_____	____/____/____
_____	_____	_____	____/____/____
_____	_____	_____	____/____/____
_____	_____	_____	____/____/____

(ii) Deux signataires sont-ils requis pour chaque chèque du compte en fiducie et chaque chèque du compte du CABINET JURIDIQUE? Oui Non

(iii) Veuillez indiquer le nom de chaque personne qui peut agir à titre de signataire pour les chèques du compte en fiducie ou ceux du CABINET JURIDIQUE :

Nom	Titre	Employeur	Date d'embauche (jj/mm/aaaa)
_____	_____	_____	____/____/____
_____	_____	_____	____/____/____
_____	_____	_____	____/____/____
_____	_____	_____	____/____/____

(iv) Quel était le solde combiné des comptes en fiducie le 30 septembre dernier? _____ \$

(v) Quel a été le solde combiné des comptes en fiducie le plus élevé au cours du dernier exercice financier du CABINET JURIDIQUE? _____ \$

(vi) À combien s'élevait la somme totale de tous les dépôts versés aux comptes en fiducie au cours du dernier exercice financier du CABINET JURIDIQUE?
_____ \$

8. Est-ce que le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS, ou toute autre personne nommée à la question n° 7 i) ou 7 iii), ont déjà fait une cession de faillite ou une proposition de consommateur en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, L.R.C. 1985 ch. B-3, ou d'une loi comparable, au cours des dix (10) dernières années?

Oui Non

Si oui, veuillez indiquer en pièce jointe le nom de la (des) personne(s), la date de la faillite, l'état de la faillite et la date de libération du failli (le cas échéant), ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du syndic de faillite/syndic dans le cadre d'une proposition.

REMARQUE : Afin de traiter votre demande, il se peut qu'Assurance LAWPRO vous demande un exemplaire des états financiers du dernier exercice financier du CABINET JURIDIQUE.

G. RÉCLAMATION(S) et CIRCONSTANCES

9. Le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS ont-ils connaissance de RÉCLAMATIONS à leur égard, ou à l'égard d'une personne (qu'il s'agisse ou non d'un AVOCAT, ASSOCIÉ ou ACTIONNAIRE PARAJURISTE, ou autre) avec qui ils exercent le droit actuellement, avec qui ils ont déjà exercé le droit ou avec qui ils ont été associés dans le cadre de leur pratique ou CIRCONSTANCES, dont LAWPRO n'a pas été notifié au titre du programme du Barreau ou pour lesquelles aucune demande de subvention n'a encore été reçue par le Barreau au titre de son fonds d'indemnisation?

Oui Non **Si «Oui», joignez tous les détails de chacune de ces RÉCLAMATIONS ou CIRCONSTANCES**

Aux fins de la présente demande :

Le terme *RÉCLAMATION* vise, selon le cas :

- une demande écrite ou orale concernant une somme d'argent ou des services ;
- une allégation d'infraction, écrite ou orale, dans le cadre de la prestation de SERVICES PROFESSIONNELS, ou de l'omission de dispenser de tels services ;
- une allégation, écrite ou orale, d'acte MALHONNÊTE, frauduleux, criminel ou malveillant, ou d'omission dans le cadre de la prestation de SERVICES PROFESSIONNELS ou de l'omission de dispenser de tels services ;

que reçoit l'ASSURÉ et qui découle d'une ou de plusieurs erreurs ou omissions négligentes au regard de la prestation de SERVICES PROFESSIONNELS ou de l'omission de dispenser de tels services, et doit inclure les CIRCONSTANCES.

CIRCONSTANCES désigne des circonstances entourant une erreur, omission ou négligence alléguée, réelle ou éventuelle, dont l'ASSURÉ a connaissance, qui de l'avis raisonnable émanant d'un AVOCAT ou d'un CABINET pourrait donner lieu à une RÉCLAMATION aux termes des présentes.

10. Le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS ont-ils connaissance de RÉCLAMATIONS à leur égard, ou à l'égard d'une personne (qu'il s'agisse ou non d'un AVOCAT, ou un ASSOCIÉ ou ACTIONNAIRE PARAJURISTE) avec qui ils exercent ou ont déjà exercé le droit ou avec qui ils ont été associés dans le cadre de leur pratique ou CIRCONSTANCES, qui ont été signalées à un assureur spécialisé en assurance excédentaire?

Oui Non **Si «Oui», joignez tous les détails de chacune de ces RÉCLAMATIONS ou CIRCONSTANCES**

H. Sous-limite de garantie demandée

11. Indiquez votre premier choix de date d'entrée en vigueur pour la présente demande de sous-limite de garantie accrue : ____ / ____ / ____ (jj/mm/aaaa)

12. Indiquez le montant voulu de sous-limite de garantie accrue (choisissez une seule option) :

- 500 000 \$ par RÉCLAMATION et au total
- un million de dollars par RÉCLAMATION et au total

REMARQUE :

Tous les AVOCATS et (le cas échéant) ASSOCIÉS ou ACTIONNAIRES PARAJURISTES qui exercent le droit au sein d'un CABINET JURIDIQUE ou d'une ASSOCIATION JURIDIQUE sont tenus de demander le même montant de sous-limite de garantie.

I. Autorisation, attestation et signature

Le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS autorisent LAWPRO à obtenir ou à échanger des renseignements personnels avec un agent de renseignements personnels dans le but d'établir ou de vérifier la situation financière du DEMANDEUR ou de chacun des DEMANDEURS et de toute personne pouvant agir à titre de signataire relativement aux comptes en fiducie ou aux chèques de comptes du CABINET JURIDIQUE, et autorisent le Barreau de l'Ontario et toute autre association d'avocats à donner à Assurance LAWPRO un accès sans restriction aux dossiers sur le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS dont ils assurent la surveillance ou qu'ils ont en leur possession.

Le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS autorisent Assurance LAWPRO à se présenter, sur préavis raisonnable, au bureau du CABINET JURIDIQUE de l'AVOCAT DEMANDEUR ou des DEMANDEURS afin d'examiner et de vérifier tout ce qui se rapporte à leur exercice du droit, notamment leurs livres et registres, dans la mesure où ceux-ci ont trait à toute POLICE D'ASSURANCE qui en aurait découlé ou qui aurait été modifiée entre la date de la présente demande et la date d'expiration de la POLICE, ainsi que le règlement final de toutes les RÉCLAMATIONS signalées conformément à celle-ci.

Le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS reconnaissent et attestent que les renseignements fournis dans la présente demande, y compris toutes les pièces jointes et les réponses aux demandes de renseignements d'Assurance LAWPRO :

- est/sont vrais, exacts et complets ou, lorsque des estimations sont exigées, que celles-ci sont raisonnables ;
- pourront, en plus des renseignements qu'Assurance LAWPRO a ou aura en sa possession, être utilisés et invoqués par Assurance LAWPRO pour l'évaluation du risque, l'offre de conditions d'assurance et la délivrance d'une police d'assurance ;
- seront le fondement — et feront partie — de toute POLICE qui en découlera.

Le DEMANDEUR ou les DEMANDEURS reconnaissent :

- a) qu'ils ont bien lu la **Déclaration de LAWPRO sur l'utilisation des renseignements personnels relatifs aux AVOCATS et PARAJURISTES de l'Ontario** (laquelle fait partie de la présente demande) ; le ou les DEMANDEURS consentent à la collecte, à l'utilisation et à la communication de renseignements personnels ;
- b) qu'Assurance LAWPRO est autorisé, à des fins de souscription, à recueillir, auprès du Barreau ou de toute autre association d'avocats de la province où ils exercent ou ont exercé le droit, des renseignements concernant l'historique de leur exercice du droit à titre des DEMANDEURS ;
- c) qu'ils sont tenus en tout temps, jusqu'à la date de mise en vigueur de l'augmentation de la sous-limite de garantie des tiers, d'aviser par écrit Assurance LAWPRO de tout changement important ayant trait à la présente demande.

Le(s) DEMANDEUR(S) reconnaît/reconnaissent en outre que LAWPRO peut collecter et utiliser des renseignements personnels liés à cette demande (et toute augmentation de la protection pour actes antérieurs qui est délivrée en fin de compte) provenant de sources publiques externes à LAWPRO (par exemple, l'historique de la discipline) et il(s) consent/consentent à cette collection et à cette utilisation, à condition que cela soit pertinent dans la perspective de LAWPRO pour l'évaluation du risque par rapport à cette application.

Le DEMANDEUR (qui, en signant au nom du DEMANDEUR ou des DEMANDEURS, atteste être autorisé à signer à titre de mandataire de chacun d'entre eux) :

Signature _____ N° de membre du Barreau : _____

Nom (en caractères d'imprimerie) _____ Date (jj/mm/aaaa) _____ / _____ / _____

Pour plus de renseignements

Pour obtenir un exemplaire du livret « Insurance Matters » expliquant l'option de protection pour actes antérieurs et les options pour accroître votre couverture d'assurance responsabilité civile professionnelle, consultez la section **Your Policy** du site Internet lawpro.ca/your-policy/download-a-form/, adressez-vous au Service à la clientèle de LAWPRO en composant le 416-598-5899 ou le 1-800-410-1013, ou envoyez un courriel à service@lawpro.ca